



Code de balisage

- Bonne direction
- Changement de direction
- Mauvaise direction

marque TPDB sur les poteaux PDIPR



Autorisation IGN n°
IGN : 2931ET, 2930 ET, 3031 OT



1 La Cantinière - Chamelet : 5,5 kms.

La piste forestière débouche sur une petite route qui traverse le Hameau de la Cantinière. Pour suivre tout droit jusqu'au croisement avec la D116. Traverser et prendre à gauche sur environ 500 m, la petite route en direction de « la Bonnaire ». Au hameau (poteau la Bonnaire), prendre sur la droite le sentier qui descend en direction des Razes (0.2 km).

Au carrefour panneau « Haut des Razes », prendre sur la gauche la direction du Ruisseau du Badier (1,3 km) ; laisser le chemin sur la droite. Arrivés au « Hameau des Razes », prendre à droite le petit sentier qui descend ; laisser le chemin qui part sur la gauche, puis tourner à droite et prendre le chemin en contrebas qui longe le ruisseau. Au panneau « ruisseau du Badier », prendre la direction « Le Grand Bola » (1.4 km) : le chemin vire sur la gauche : continuer tout droit, sur la droite. Arrivé au Grand Bola, prendre à droite « Le Vieux Bourg » (2.1 km). Arrivé sur la route, prendre à gauche, puis tourner à droite vers les maisons pour emprunter le sentier herbu qui se dirige vers Chamelet. Belle vue sur le village. A l'entrée de Chamelet : on passe devant le Parking « Place Charles X » sur la gauche. Continuer tout droit sur le pont : arrivée sur la place du Marché.

2 Chamelet - Ferme de la vieille route : 2,7 kms

Prendre à droite la rue « Montée des Places » sur environ 100 m ; à la fourche, prendre à droite la rue « Chemin du Plat Fournier » sur 600 m, puis tourner à gauche pour emprunter le sentier en direction de « Le Branle » (1.4 km). A la fourche, prendre le chemin qui monte sur la droite. Un peu plus loin, prendre le chemin qui descend sur la gauche en direction de la route D 485. Arrivés à la route, prendre immédiatement le sentier sur la droite et continuer sur le sentier qui monte sur la droite pour rejoindre à nouveau la route. Arrivés à la route, tourner à droite, puis traverser la route (Le Branle) pour emprunter le pont qui enjambe l'Azergues et la voie ferrée. Tourner à droite vers « La Vieille Route » (1.7 km) et continuer à travers la forêt

3 Ferme de la vieille route - Le Corret : 3,5 kms

A la « Vieille Route » (panneau), tourner à gauche en direction de « Le Corret » (2.3 km). Montée raide. Au carrefour, tourner à gauche après le « Pont de l'Antoine ». Au bout du chemin, tourner à droite, puis prendre sur la gauche le sentier qui monte vers « Le Corret » (1 km). En haut de cette montée, tourner à droite, puis continuer tout droit, en laissant les chemins sur la droite. **4**



Hébergements

N° 26 : voir fiche TPDB informations générales
Ressources : à Chamelet épicerie dépôt de pain
droit, en laissant les chemins sur la droite.